

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 6 décembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 17 décembre 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UN TERRAIN DE 18 840 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX (ECHIRE / SAINT-GELAIS) A LA SOCIETE CREATEC - MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 8 AVRIL 2019

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGÉ, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGÉ, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORSTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

#### Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Fabrice DESCAMPS, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Michel PANIER, Stéphane PIERRON

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20191216-C43-12-2019-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 DECEMBRE 2019

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UN TERRAIN DE 18 840 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX (ECHIRE / SAINT-GELAIS) A LA SOCIETE CREATEC - MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 8 AVRIL 2019**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'avis d'estimation de France Domaines du 26 février 2019,

Par délibération en date du 8 avril 2019, le Conseil d'Agglomération a décidé de céder à la société CREATEC, représentée par Monsieur et Madame AILLET, un terrain de 18 300 m<sup>2</sup> environ, situé sur le Parc d'Activités "Le Luc – Les Carreaux" (Echiré / Saint-Gelais), au prix de 20 € HT/m<sup>2</sup>, soit un total net HT de 366 000,00 €.

Un compromis de vente reprenant les conditions ci-dessus a été signé le 23 septembre 2019.

Une demande de Permis de Construire (en cours d'instruction) a été déposée le 14 octobre 2019.

A la suite de l'intervention sur place du géomètre en vue du bornage du terrain, des ajustements périmétraux ont dû être opérés (concernant les limites avec les voies et emprises publiques et les limites séparatives) portant l'emprise foncière à une surface totale de 18 840 m<sup>2</sup> environ, comprenant les parcelles ZI247p, N216p, N197, N217p et ZH141p (cf. plan annexé).

Afin de faire concorder la décision de vente du 8 avril 2019 et la réalité du terrain, et pour de ne pas retarder le projet, il est proposé que la Communauté d'Agglomération du Niortais valide cette nouvelle emprise de 18 840 m<sup>2</sup> environ, sans modification du montant total du prix de vente.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Céder à la société CREATEC, représentée par Monsieur et Madame AILLET, ou à toute société qu'ils désigneront pour réaliser l'opération, un terrain de 18 840 m<sup>2</sup> environ, situé sur le Parc d'Activités "Le Luc - Les Carreaux" (Echiré / Saint-Gelais), au prix de 431 623,80 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 366 000,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 65 623,80 €) ;
- Préciser que les autres mentions de la délibération du 8 avril 2019, non contraires, restent applicables ;

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

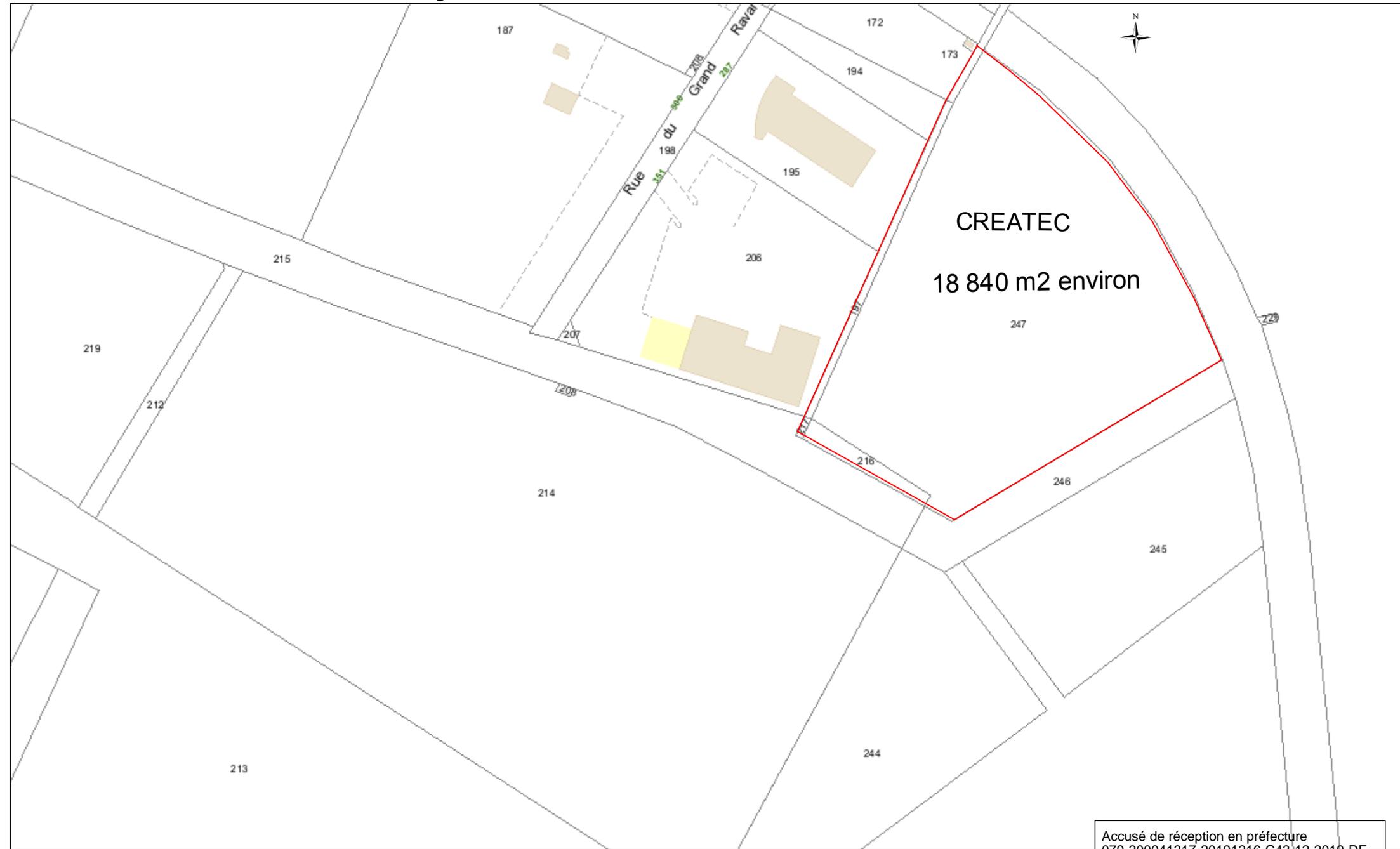
Pour : 74  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20191216-C43-12-2019-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019

# Projet CREATEC



Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20191216-C43-12-2019-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019